

[REDACTED]
Société Civile Immobilière au Capital de [REDACTED] Euros
Siège social : C/o Cabinet Mauro MICHELINI
16, rue Alberti 06000 Nice
RCS NICE D [REDACTED]

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU [REDACTED] 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
[REDACTED]

Les associés de la Société dénommée « [REDACTED] », se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire sur convocation régulière du Gérant.

Monsieur [REDACTED], Gérant, préside l'assemblée conformément à la loi.

Sont présents ou représentés à l'assemblée :

Outre lui-même, titulaire de [REDACTED] Parts

Madame [REDACTED] titulaire de [REDACTED] Parts

Soit le nombre total de [REDACTED]
représentant l'intégralité du capital social [REDACTED] Parts

Le Président constate que les tous les associés sont présents ou représentés et qu'en conséquence, ils peuvent prendre toutes décisions de la compétence d'une assemblée générale extraordinaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que le texte des résolutions proposées, le rapport de la gérance, ainsi que l'ensemble des documents ci-dessus visés ont été adressés aux associés en même temps que la convocation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Augmentation du capital social en numéraire. Modalités juridiques et financières de réalisation avec constitution d'une prime d'émission,**
- **modification corrélative des articles 7 et 9 des statuts,**
- **pouvoirs.**

Puis lecture est donnée par le gérant du rapport qu'il a établi. Les associés conviennent et entérinent la détermination de la valeur de la société au 31 décembre 2013 déterminée sur la base des postes suivants :

Actif :

Immobilisations	██████████
Titres participation ██████████	██████████
Disponibilités	██████████
Total	██████████

Passif :

Prêts bancaires et dépôt de garantie	██████████
Fournisseurs et créances diverse	██████████
Compte courant associés	██████████
Total	██████████

Soit une Valeur nette de ██████████
arrondie à ██████████

Un échange de vue intervient entre les associés quant au projet d'augmentation du capital social destiné à intégrer de nouveaux associés, lesquels ont accepté que leurs investissements s'effectuent sur la base d'une valorisation des parts sociales à ██████████ € unitaire, générant, en considération du prix unitaire inchangé des parts sociales de ██████████ une prime d'émission de ██████████ par part sociale.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la discussion est déclarée close par le Président, et il est passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de [REDACTED] à [REDACTED], afin de le porter de [REDACTED] à [REDACTED] par la création de [REDACTED] parts nouvelles de [REDACTED] centimes [REDACTED] chacune, numérotées de [REDACTED] inclus, dont la souscription est réservée à [REDACTED] et [REDACTED] non associés.

Ces parts nouvelles seront émises au prix unitaire de [REDACTED] euros, soit avec une prime d'émission de [REDACTED] par part sociale. Le montant de la prime d'émission, soit [REDACTED] et [REDACTED], sera inscrit au passif du bilan à un compte spécial « prime d'émission » sur lequel porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux et qui pourra recevoir toute affectation décidée par l'assemblée générale.

Ces parts nouvelles seront admises à toutes les dispositions statutaires et assimilées aux parts anciennes à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale constate que les [REDACTED] parts sociales nouvelles de [REDACTED] nominal, émises au prix de [REDACTED] euros, soit avec une prime d'émission de [REDACTED], composant l'augmentation de capital ont été souscrites en totalité :

- par [REDACTED] à concurrence :
 - De [REDACTED] parts, numérotées de [REDACTED], ci [REDACTED] Parts
 - Soit une libération sur nominal des parts créées pour [REDACTED]
 - Et une libération sur Prime d'émission pour [REDACTED]
 - Ensemble des libérations [REDACTED]
- Et par [REDACTED] à concurrence :
 - De [REDACTED] parts, numérotées de [REDACTED], ci [REDACTED] Parts
 - Soit une libération sur nominal des parts créées pour [REDACTED] €
 - Et une libération sur Prime d'émission pour [REDACTED]
 - Ensemble des libérations [REDACTED]
- Total des parts souscrites [REDACTED]
- Total des libérations sur nominal des parts créées [REDACTED]
- Total des libérations sur Prime d'émission [REDACTED]
- Total des libérations [REDACTED]

La libération de ces apports s'effectuera au fur et à mesure des besoins sociaux et dans les quinze jours au plus tard de la demande adressée par la gérance à chacun des associés, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; tout retard entraînant exigibilité de l'intérêt au taux légal.

Etant précisé que [REDACTED] épouse de Monsieur [REDACTED], mariés sous le régime de la séparation de biens, dûment informée de la souscription en application de l'article 1832-2 du Code civil, - a notifié son intention de ne pas devenir personnellement associée de la Société pour la moitié des parts ci-dessus souscrites par son conjoint.

L'assemblée après avoir pris acte que les parts sociales nouvelles sont entièrement souscrites et réparties entre les souscripteurs dans la proportion de leur souscription, constate que l'augmentation de capital de [REDACTED] est définitivement et régulièrement réalisée.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, agréé en tant que de besoin en qualité d'associés :

- Madame [REDACTED], souscripteur de [REDACTED] parts nouvelles.
- Monsieur [REDACTED], souscripteur de [REDACTED] parts nouvelles.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital, décide de modifier ainsi les articles 7 et 9 des statuts :

Article 6 – APPORTS

Lors de sa constitution le [REDACTED] il a été fait à la société des apports en numéraires pour un montant total de [REDACTED]

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du [REDACTED] il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de [REDACTED] euros et de le porter ainsi à [REDACTED] €. Ces apports ont été effectués par Madame [REDACTED] et de Monsieur [REDACTED]

Article 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de [REDACTED] EUROS ET [REDACTED] montant des apports des associés. Il est divisé en [REDACTED] sociales de [REDACTED] euros chacune, numérotées de [REDACTED] inclus, attribuées aux associés en représentation de la valeur de leurs apports respectifs savoir :

- A Monsieur [REDACTED] :
 À concurrence de [REDACTED] PARTS
 portant les numéros [REDACTED] inclus, ci [REDACTED] Parts
- A Madame [REDACTED] :
 À concurrence de [REDACTED]
 portant les numéros [REDACTED] inclus, ci [REDACTED] Parts
- A Madame [REDACTED] :
 À concurrence de [REDACTED]
 portant les numéros [REDACTED] inclus, ci [REDACTED] Parts
- Et à Monsieur [REDACTED] :
 À concurrence de [REDACTED] PARTS
 portant les numéros [REDACTED] inclus, ci [REDACTED] Parts

Soit le nombre total de [REDACTED] PARTS
représentant l'intégralité du capital social..... [REDACTED] Parts

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités d'enregistrement, de publicité, dépôt au greffe du tribunal de commerce et autres qu'il y aura lieu.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par tous les associés présents pour servir et valoir ce que de droit.

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT DE NICE
Le [redacted] Bureau n° [redacted] Case [redacted]
Enregistrement : 375 € Pénalités
Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros
Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros
L'Agent administratif des finances publiques

181 5499

DUPLICATA

[redacted]
Agent Administratif des Finances publiques
DS